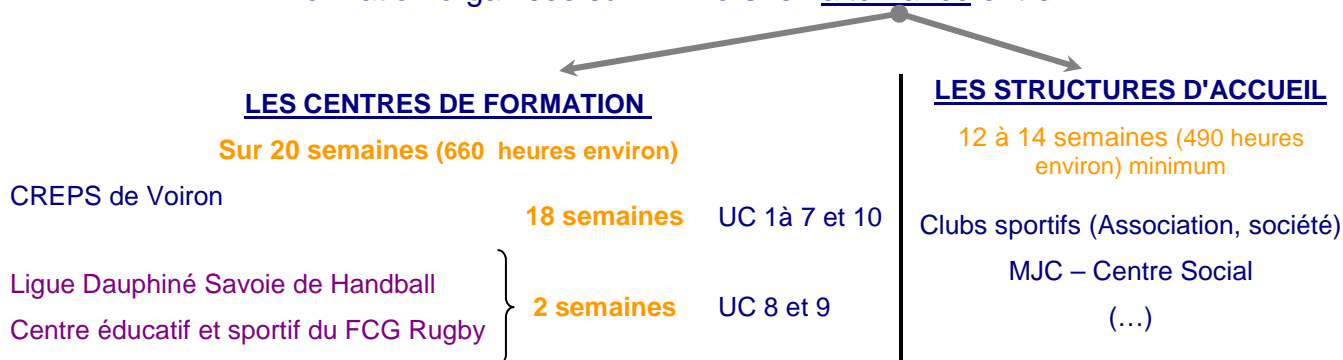


## BP JEPS<sup>1</sup> - Spécialité Sports Collectifs Mention « rugby et Handball » 09-10

### « DEVENIR ANIMATEUR SPORTIF »

#### A. TYPE DE FORMATION : Alternance avec Certification par Unités Capitalisables (UC)

Formation organisée sur **12 mois** en alternance entre :



Voir possibilités de suivre une **UC Complémentaire** « Directeur de séjours de vacances et d'accueils de loisirs » sur une semaine en centre et 20 jours mini en STRUCTURE.

#### B. L'ENTREE EN FORMATION : Etre âgé(e) de 18 ans à la date du jury final (fin de la formation)

2 TEMPS DISTINCTS pour entrée en formation

#### 1. LES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES (ETP) :

DATES : 22 juin 2009 (à confirmer)

<p><b>Etre titulaire du PSC1 ou de l'AFPS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Test d'habiletés motrices</li> <li>➤ Epreuve pratique dans le cadre de deux sports collectifs</li> </ul>	<p><b>ÉQUIVALENCES</b> : Etre titulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ diplôme délivré par une fédération sportive agréée</li> <li>➤ BAPAAT – BEES</li> <li>➤ Diplôme supérieur dans le champ du sport : Licence entraînement - management (...) DEUST</li> </ul>
---	---

Si réussite aux ETP ou EQUIVALENCE  
ADMIS(E) aux épreuves de sélection

#### 2. LES EPREUVES DE SELECTION :

DATES : 23 juin 2009 (à confirmer)

<b>Epreuve 1 : Ecrit</b>	<b>Epreuve 2 : Entretien de motivation</b>
capacités d'expression écrite et de réflexion	Connaissance et expérience dans le milieu des sports collectifs Capacité à suivre la formation et cohérence du projet professionnel

Si réussite aux épreuves de sélection  
ADMIS(E) EN FORMATION

<sup>1</sup> Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport



## C. DESCRIPTION DE LA FORMATION : Après les épreuves de sélection

### Le positionnement : Du 24 au 27 août 2009

- ⇒ Individualisation du parcours de formation (allègement, renforcement) : Plan Individuel de Formation (PIF)

### Début de la formation : 21 septembre 2009

UC transversales :

- ⇒ UC1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- ⇒ UC2 Prendre en compte les caractéristiques du public pour préparer une action éducative.
- ⇒ UC3 Préparer un projet ainsi que son évaluation.
- ⇒ UC4 Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.

UC spécifiques à la spécialité « sports-collectifs » :

- ⇒ UC5 préparer une action d'animation sports collectifs
- ⇒ UC6 encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs
- ⇒ UC7 mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités

UC spécifiques à la mention « rugby à XV » et « Handball »<sup>2</sup> :

- ⇒ UC8 Conduire une action d'animation sportive de la mention
- ⇒ UC9 maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation de la mention

UC d'adaptation à l'emploi :

- ⇒ UC10 conduire une politique de ressources pour la structure (UC d'adaptation à l'emploi)

### Fin de la formation : 08 septembre 2010

**COÛT de la FORMATION : 5288 €** (voir possibilité de prise en charge)

#### LES PARTENAIRES :

Alpes Sport Formation  
Centre Educatif et Sportif  
37 avenue Beaumarchais  
38100 Grenoble

CREPS Rhône-Alpes  
La Brunerie  
BP 117  
38503 Voiron Cedex

Ligue Dauphiné Savoie de Handball  
9, place de la convention  
BP 122  
38431 Echirolles Cedex

#### LES CONTACTS :

DUSSERT David  
Responsable Pédagogique  
RUGBY  
04 76 49 49 28  
[ces@alpes-sport-formation.com](mailto:ces@alpes-sport-formation.com)

ULRICH Josine  
Suivi administratif  
Service Formation CREPS  
04 76 67 03 86  
[julrich@creps-rhone-alpes.fr](mailto:julrich@creps-rhone-alpes.fr)

FAYOLLAT David  
Responsable pédagogique  
HANDBALL  
06 11 41 74 83  
[david.fayollat@laposte.net](mailto:david.fayollat@laposte.net)

<sup>2</sup> EQUIVALENCES POSSIBLES : Educateur Fédéral spécialisation école de rugby - Animateur de Handball (Niv. 2)